

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: "Groupe des 200"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sabilité de dimension patriotique alors qu'il avait déjà eu des comportements douteux ? Jusqu'où vont les complicités dans cette affaire ? Comment le conseiller fédéral Villiger a-t-il pu estimer que ce qu'il savait ne justifiait pas une transmission d'information à son successeur Adolf Ogi ?

A propos de tout cela, c'est, une fois de plus, la question d'une maîtrise de l'information qui est posée : information interne et vis-à-vis de l'extérieur. Il est évident que le Conseil fédéral n'a pas acquis une

maîtrise suffisante en la matière. Au-delà, c'est aussi la question du contrôle politique sur les départements qui revient.

Cela étant, rappelons les mérites du Département militaire, particulièrement sous l'action de son dernier chef, Kaspar Villiger. La réforme de l'armée, la compression budgétaire malgré la modernisation de l'équipement, autant de réalisations à son actif. Vu, donc, avec un regard large, et non pas seulement inquisiteur, le Département militaire mérite plutôt l'éloge que le blâme.

Dès lors, l'attitude à tenir s'impose clairement : pour ce qui est des délits commis par les personnes, laisser la justice mener l'enquête ; pour ce qui est des pratiques trop relâchées dans la désignation d'officiers à des responsabilités, resserrer les critères ; pour ce qui est des pannes de communication, en tirer une leçon de professionnalisme. Mais, face aux déferlantes des critiques, l'attachement à la défense nationale et aux institutions qui l'incarnent doit être réaffirmé haut et fort.

Jacques-Simon Eggly

« Groupe des 200 »

L'Association de la Revue militaire suisse adresse ses sincères remerciements aux membres du « Groupe des 200 » qui ont tenu à renouveler leur abonnement de soutien de Fr. 200. – pour 1996.

Bienvenue également aux nouveaux membres qui sont venus rejoindre nos rangs en ce début d'année.

Votre appui généreux nous est précieux et contribue au maintien de la qualité de notre revue, malgré les difficultés de la conjoncture.

Brigadier Philippe Pot
Responsable du « Groupe des 200 »